



## COMPARATIF

Entre notre projet et les deux derniers parcs mis en fonction en Côte D'Or.

	<b>SOURCES DU MISTRAL. CHAZEUIL et SACQUENAY</b>	<b>ENTRE TILLE ET VENELLE. SELONGEY seul</b>	<b>RIVES DE SAONE</b>
<b>Fonction/projet</b>	En fonction 2019	En fonction 09/2020	En projet
<b>Nombre éoliennes</b>	9 + agrandissement confirmé	5	Entre 11 et 16
<b>Tailles</b>	150 m. Mât 90 m + pales 60 m	185 m. Mât 120 m + pales 65 m	220 m. Mât 150 m + pales 70 m
<b>Distance habitation</b>	2 à 2,5 Kms	2,5 Kms	800 m
<b>Dénivelé</b>	Entre 69 et 87 m	186 m	11 m
<b>Implantation et visuel</b>	Dénivelé + partie boisée partiellement masqué	Visuel totalement absorbé par le dénivelé et la canopée	Visuel total Enclavement pour FRANXAULT
<b>Commune/habitants</b>	2 pour 483 habitants	1 pour 2403 habitants	6 pour 1700 habitants
<b>Communes dans un rayon de +/- 6 km</b>	11 communes pour environ 3500 habitants	8 communes pour environ 3650 habitants	34 communes pour environ 18 500 habitants
<b>Ressenti des riverains</b>	Trop intrusif. Déséquilibre avec l'espace naturel. Seraient mieux à 4 km. On aurait sans doute pu s'en passer. Dissension sociale. Crainte agrandissement	Aucune nuisance ressentie au niveau des habitations. Bémol de l'impact et du déséquilibre avec l'espace naturel	Inquiétudes certaines. Dissensions sociales. Sentiment de trahison. Tensions sociales.

**NOTA** : Le résumé du ressenti provient des rencontres faites avec les riverains des parcs en fonction, le dimanche 25 octobre 2020.

**SOURCE DU MISTRAL** : L'agrandissement est aujourd'hui devenu réalité en raison de la surface des zones d'implantation autorisées.

**RIVES DE SAÔNE : PLUS HAUTES, PLUS PRÈS et SANS PROTECTION.**